



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 93948

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la revendication légitime de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) d'être associée en amont des décisions concernant les retraités et les personnes âgées en matière de politique sanitaire et sociale en particulier. A titre d'exemple, cette organisation comptant 200 000 adhérents n'a pas été associée à l'élaboration et à la réflexion des orientations du dernier SROS. On lui a seulement demandé son avis sous huit jours une fois celui-ci établi. La démocratie sociale dans notre pays exige d'autres modes de fonctionnement et suppose une co-élaboration poussée le plus en amont possible avec tous les acteurs concernés. Aussi, il lui demande quelles sont les dispositions qu'il entend prendre pour améliorer la démocratie sociale et répondre à l'attente de l'UNRPA.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93948

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4871